Laon, le mardi 20 juin 2023

## FONTAINE-LÈS-VERVINS: 375 000 € DE TRAVAUX POUR LE PONT FRANCHISSANT « LA SIMONE »

Fin de déviation! Les travaux sur le pont franchissant le cours d'eau « La Simone » sont achevés à Fontaine-lès-Vervins. Un investissement de 375 000 € opéré par le Département de l'Aisne, avec une attention particulière portée à l'impact environnemental.



Le nouveau pont du hameau du Pont de Pierre permettant le franchissement de la Simone

Après 3 mois de travaux, c'est la fin du chantier sur la RD 960. La déviation a donc pu être levée avant la date prévue (le 30 juin). L'ouvrage d'art rénové se situe au hameau Le pont de Pierre, sur le territoire de Fontaine-lès-Vervins, et franchit le cours d'eau « La Simone ».

Le Département a financé la reconstruction de ce pont qui présentait des désordres structurels majeurs constatés lors d'inspections régulières. En effet, le tablier était composé d'une dalle en poutrelles enrobées dont les semelles inférieures étaient fortement corrodées, nécessitant le remplacement du tablier.

Le nouvel ouvrage se compose d'un tablier dalle constitué de poutres préfabriquées en béton armé. La chaussée a été calibrée à 6 m de large et bordée par deux trottoirs de 1,45 m. Les garde-corps ont été remplacés.

Les travaux ont nécessité **la mise en place d'une déviation** par la RN2 (via Gercy et Vervins) et la RD 771 (via Voulpaix et Saint-Gobert). L'accès aux entreprises situées à proximité de la zone des travaux a été préservé, ainsi que la circulation piétonne à l'aide d'une passerelle provisoire. Ce cheminement piétonnier a été sécurisé pendant toute la durée des travaux.

## Mise à l'abri des nids

Sur un plan environnemental, quatre nids de Bergeronnettes des ruisseaux abandonnés ont été découverts sur l'ouvrage existant. Afin de limiter l'impact du projet sur ces oiseaux, des mesures compensatoires ont été mises en place en mars par la pose de nichoirs sous plusieurs ponts situés à proximité de la zone des travaux (sur les communes de Vervins et Fontaine-lès-Vervins). Les nichoirs sous le nouveau pont seront suivis par le CPIE du Pays de l'Aisne qui espère un retour de ces espèce protégées prochainement. Un lieu qui pourrait également être propice à la nidification des chiroptères.